

Antonin ALLANTE (1880-1944)



Source : <http://www.memoire-deportation-ain.fr/>

Antonin Allante naît le 3 décembre 1880 à Nantua, dans l'Ain. Il est le fils de Marie Mermillon et d'Arthur Allante. Mobilisé pendant la Première Guerre mondiale, il est décoré de la Croix de guerre avec palmes. Le 29 avril 1919, il épouse Marie Guichon, dite Anna. Ils ont deux enfants : Juliette, décédée à trois ans, et Robert, âgé de vingt ans lorsque son père est arrêté. La famille réside 10 rue Alphonse Baudin. Antonin Allante est négociant en chaussures dans la boutique familiale « Allante Frères » située 26 rue de l'Hôtel-de-Ville. Élu au conseil municipal de Nantua dès 1935, il est premier adjoint au maire durant l'Occupation. Le maire étant malade, Antonin Allante le remplace dans ses fonctions.

Le 11 novembre 1943, alors que le chef des maquis de l'Ain, Henri Romans-Petit, organise un défilé à Oyonnax (Ain), cent-cinquante Nantuatiens se rendent au monument aux morts. Ces cérémonies en hommage aux combattants français de la Première Guerre mondiale sont pourtant interdites pendant l'Occupation, car elles rappellent la capitulation allemande de 1918. Le 6 décembre, les maquisards de l'Ain promènent nus un couple de collaborateurs dans les rues de Nantua et d'Oyonnax. Leurs corps sont marqués de croix gammées et de croix de Lorraine. Le 13 décembre, le maquis vole la voiture du sous-préfet de Nantua ; elle sera utilisée lors d'un sabotage quelques jours plus tard. Le 14 décembre 1943, les Allemands, irrités par ces récents événements, organisent une rafle de représailles à Nantua, ainsi qu'à Oyonnax : cent-cinquante otages, des Nantuatiens âgés de dix-huit à quarante ans, sont arrêtés dès l'aube, à leur domicile, dans la rue, au collège, par les troupes SS de Lyon. Conduits à la gare de Nantua, ils montent dans des wagons à bestiaux à destination de Bourg-en-Bresse (Ain) puis de Compiègne (Oise). Environ quatre-vingt-dix seront déportés le 22 janvier 1944 vers le camp de concentration de Buchenwald. L'adjoint au maire Antonin Allante, le capitaine de gendarmerie Paul Vercher et Émile Mercier, médecin, sont quant à eux dirigés en voiture vers la prison Montluc de Lyon. Ayant été dénoncé comme chef de la Résistance, Émile Mercier est abattu sur le chemin.

Antonin Allante est interné à la prison Montluc, par laquelle transitent les déportés politiques et juifs de la région. Il y arrive dès le 14 décembre 1943. Il est brutalement interrogé au siège du Sipo-SD avenue Berthelot à Lyon. Aux alentours du 19 janvier 1944, il est transféré au camp de rassemblement de Compiègne (Oise) en vue de sa déportation vers le *Reich*. Son numéro de matricule est 25400.

Dès le 27 janvier 1944, Antonin Allante et Paul Vercher sont déportés au camp de concentration de Buchenwald, construit en 1937. Le convoi emporte plus de mille-cinq-cent-

quatre-vingt hommes en train à bestiaux. Les conditions sont effroyables ; ils n'ont ni eau, ni nourriture, ils sont entassés. Le 29 janvier 1944, ils arrivent au camp de concentration situé en Thuringe au centre de l'Allemagne. Lors de la quarantaine, Antonin Allante reçoit le matricule 43949. Il est ensuite affecté au *Block* 61. Environ vingt-cinq-mille déportés de France seront internés à Buchenwald pendant la guerre ; plus de la moitié mourront au « grand camp », dans les *Kommandos* et durant l'évacuation en avril 1945.

Dès son arrestation, sa famille, la municipalité de Nantua, les préfets de l'Ain et de la Région écrivent aux autorités allemandes pour demander la libération d'Antonin Allante. D'après le témoignage de Paul Vercher, il est finalement relâché le 14 mars 1944. Mais n'ayant pas reçu de soins au *Revier*, il meurt le 21 mars d'une septicémie provoquée par un phlegmon à la cuisse gauche. Son corps est probablement incinéré dans les fours crématoires du camp. Paul Vercher, relâché également, rentre en France et rejoint la Résistance. Ces libérations, exceptionnelles à cette époque, seraient le fait d'un officier SS qui, soigné à l'hôpital de Nantua, avait bénéficié d'une transfusion sanguine grâce à l'intervention de Paul Vercher et d'Antonin Allante.

En mémoire de l'ancien adjoint au maire, la commune de Nantua a nommé « Antonin Allante » la salle où siège le conseil municipal. Robert Allante, son fils, deviendra médecin généraliste, se mariera en 1949 et aura un enfant, Michel, en 1959. Dans les années 1970, il sera élu conseiller municipal de Nantua.

Amélie CORDONNIER 3^e2, Yasmine LEBBAL 3^e3, Arwen TERRIER 3^e2.

Bibliographie, archives et ressources Internet :

Fondation pour la mémoire de la déportation, *Livre-mémorial des déportés de France arrêtés par mesure de répression et dans certains cas par mesure de persécution 1940-1945*, Tirésias, 2004.

Henri Romans-Petit, *Les maquis de l'Ain*, Hachette, 1974.

Dossier de demande de titre de déporté politique d'Antonin Allante, DAVCC, Ministère des Armées, Caen, cote 21P417601.

Dossier administratif de résistant d'Antonin Allante, SHD, Ministère des Armées, Vincennes, cote GR16P8519.

AD de l'Ain ; AD du Rhône et métropolitaines de Lyon, cotes 3335W23 et 3335W6.

Archives de l'Association française Buchenwald-Dora et Kommandos.

<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/series/pdf/607MI.pdf>

Témoignage de Louis Seigne-Martin : <http://www.memoire-deportation-ain.fr/>

Biographie de Paul Vercher : <http://museedelaresistanceenligne.org/>

Fiches d'Antonin Allante et de Paul Vercher : <http://www.memoire-deportation-ain.fr/>

La rafle du 14 décembre 1943 à Nantua : <https://www.resistance-ain-jura.com/component/search/?searchword=allante&ordering=newest&searchphrase=all&limit=20>

Article sur le rôle de la famille Allante à Nantua :

http://www.latribunerepublicaine.fr/Actualite/Bellegarde/2012/12/19/article_les_allante_du_val_d_aoste_a_nantua.shtml